



SIGNATURE OFFICIELLE DE LA CONVENTION CASPAIR ENTRE ATMO NORMANDIE ET LE SDIS 76

Le mardi 28 octobre, **Atmo Normandie** et le **Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime** ont officialisé leur collaboration à travers la signature de la convention **Caspair** (Cellule d'Appui aux Situations de Pollution Atmosphérique Inhabituelles Régionales). Cet accord s'inscrit dans la continuité d'un partenariat historique initié en 2017, le premier en France entre une Association agréée de surveillance de la qualité de l'air (Aasqa) et un Service départemental d'incendie et de secours (Sdis).

Un partenariat historique au service de la qualité de l'air et de la gestion de crise

En 2017, à la suite de plusieurs incidents industriels et d'épisodes odorants survenus dans la région, **Atmo Normandie** avait fait **évoluer ses statuts** afin de pouvoir **accompagner les acteurs du territoire en cas de gestion ou de post-gestion** de crise ayant un **impact sur la qualité de l'air**.

Cette évolution s'était concrétisée en **2021** avec la **création de Caspair**. Ce **dispositif mutualisé** d'intérêt général **mobilise des moyens techniques et humains** pour **intervenir** rapidement lors d'événements tels que des **incendies, accidents industriels** ou d'**épisodes odorants**. Il repose sur une **coordination étroite** entre Atmo Normandie et ses partenaires : Sdis, préfectures, Dreal, ARS, collectivités, industriels, associations, Nez normands.

Caspair permet également aux industriels adhérents de répondre à leurs obligations réglementaires sur le volet « air et retombées de suies », conformément à l'avis du 1er décembre 2022 relatif à la mise en œuvre des premiers prélèvements environnementaux en situation accidentelle impliquant des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement).

Une convention pour renforcer la coopération

La convention a été signée par **Denis Merville, Président d'Atmo Normandie** et **Erwan Mahé, Lieutenant-colonel représentant André Gautier, Président du Sdis 76**. Elle vise à **renforcer la coordination des équipes et la réactivité en cas d'incidents**, tout en consolidant la mutualisation des moyens et le partage d'informations au service des territoires : mise disposition de matériel supplémentaire, création d'une équipe de Nez formés au Langage des Nez® au sein du Sdis, prélèvements d'air par drones, travail sur les prélèvements d'amiante dans l'air.

Cette coopération de longue date illustre la **volonté commune** d'Atmo Normandie et du Sdis 76 de poursuivre leur engagement en **faveur de la protection de la population et de l'environnement**.

Un après-midi d'échanges et de démonstrations

La rencontre s'est tenue dans les locaux d'Atmo Normandie au Havre. Les participants ont pu assister à la **signature officielle de la convention**, à une **présentation des équipements Caspair** lors d'une **visite du laboratoire**.

L'événement s'est clôturé par un **moment convivial** favorisant les échanges entre partenaires.

CONTACTS



Christelle Bellanger
Responsable Communication et Formation
06 89 33 91 91
christelle.bellanger@atmonormandie.fr



Angélique Frémaux
Cheffe du service Communication
06 72 27 33 19
angelique.fremaux@sdis76.fr